

# GLOBAL COMPACT COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Rédacteur : Marion Lopez  
Vérificateur : Mark Hutchings  
Approbateur : Stanislas Husson

**Olinn**  
EQUIPMENT AS A SERVICE

DOC\_Q11\_11\_V0

Date : 23/08/2021



## SOMMAIRE

### **I. DECLARATION DE NOTRE SOUTIEN CONTINU AU DIRIGEANT**

### **II. PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME**

- a. Notre évaluation, nos objectifs
- b. Nos actions
- c. Nos indicateurs
- d. Piste de progrès

### **III. PRINCIPES RELATIFS AUX CONDITIONS DE TRAVAIL**

- a. Notre évaluation, nos objectifs
- b. Nos actions
- c. Nos indicateurs
- d. Piste de progrès

### **IV. PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT**

- a. Notre évaluation, nos objectifs
- b. Nos actions
- c. Nos indicateurs
- d. Piste de progrès

### **V. PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

- a. Notre évaluation, nos objectifs
- b. Nos actions
- c. Nos indicateurs
- d. Piste de progrès

 <p>Ceci est notre Communication sur le Progrès sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.</p> <p>Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.</p>	<h1>GLOBAL COMPACT COMMUNICATION</h1> <h2>SUR LE PROGRES</h2> <p>Rédacteur : Marion Lopez Vérificateur : Mark Hutchings Approbateur : Stanislas Husson</p>	 <p>DOC_Q11_11_V0 Date : 23/08/2021</p>
---	--	--

## DECLARATION DE SOUTIEN CONTINU AU DIRIGEANT

OLINN IT, anciennement NODIXIA, souhaite continuer à s'engager pour relever un défi majeur : contribuer à équiper les professionnels ou les particuliers de matériels informatiques, médicaux, mobiles, industriels et véhiculaires durables et responsables.

C'est là tout l'enjeu de notre mission d'entreprise : « Nous engager pour du matériel plus durable et responsable pour tous ». Nous sommes convaincus qu'en tant qu'entreprise d'électronique, nous avons un rôle à jouer pour contribuer à réduire la fracture numérique des populations les plus faibles en commercialisant des ordinateurs reconditionnés à prix compétitifs.

Nous voulons être partie prenante de ce défi en concentrant nos efforts sur le réemploi versus le recyclage matière.

Nous voulons nous réengager dans le Pacte Mondial des Nations-Unies afin de contribuer au respect des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial en déployant notre modèle de croissance durable.

Nous visons à faire de la création de valeur, partagée un modèle de croissance et donner du sens à nos actions quotidiennes en permettant de réduire l'impact environnemental des activités de nos partenaires clients et fournisseurs.

Grâce à l'engagement de nos 73 employés, l'année 2020 a été une année forte en réussite sociale et économique pour notre société. Nous avons fait des progrès majeurs grâce à l'obtention fin 2018 d'une certification ISO 9001 et ISO14001 et au travers des améliorations de nos processus qui en découlent.

Nous continuons de nous concentrer sur l'amélioration continue de la qualité des produits et services que nous proposons, toujours dans le respect des enjeux globaux.

Nous sommes déterminés à continuer à mobiliser notre écosystème pour atteindre nos objectifs RSE, QSE, en développant des initiatives innovantes et conçues conjointement avec nos partenaires, qu'il s'agisse des fournisseurs, des clients et des partenaires.

Je suis heureux de profiter de cette Communication sur le Progrès pour affirmer notre engagement volontaire d'OLINN IT en faveur du développement durable et l'application des dix principes fondamentaux de Pacte Mondial des Nations-Unies.

# GLOBAL COMPACT COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Rédacteur : Marion Lopez  
Vérificateur : Mark Hutchings  
Approbateur : Stanislas Husson

**Olinn**  
EQUIPMENT AS A SERVICE

DOC\_Q11\_11\_V0

Date : 23/08/2021



Ceci est notre Communication sur  
le Progrès sur la mise en œuvre des  
principes du Pacte mondial des  
Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur  
son contenu.

## I. PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

### a) Notre évaluation, nos objectifs

- Déclaration de soutien à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou à d'autres normes internationales
- Politique écrite de l'entreprise concernant les Droits de l'Homme et la prévention des éventuelles violations (code de conduite / Charte éthique)
- Politique requérant des partenaires commerciaux et des fournisseurs l'adoption des principes du Global Compact relatifs aux Droits de l'Homme.
- Evaluer les risques relatifs aux Droits de l'Homme et de l'impact dans le secteur et le(s) pays ou opère l'entreprise
- Politique autour des données personnelles (RGPD)
- Objectifs spécifiques dans le domaine des Droits de l'Homme pour l'année suivante

### b) Nos actions accomplies

- Boîte à idée
- Sensibilisation, information des employés aux Droits de l'Homme
- Réunion de concertation avec les parties prenantes et les parties concernées
- Politique et procédures de protection des Droits de l'Homme pour les Ressources Humaines
- Audit des fournisseurs et sous-traitants
- Aucun acte à l'encontre des Droits de l'Homme n'a été entrepris.
- Engagement de confidentialité de la part de nos salariés

### c) Nos indicateurs

- Respect des engagements liés au Pacte Mondial
- Actions réalisées grâce à la boîte à idées

### d) Piste de progrès

- 1- Suggestions boîtes à idées : 1 actions réalisées chaque mois.

# GLOBAL COMPACT COMMUNICATION

## SUR LE PROGRES

Rédacteur : Marion Lopez  
 Vérificateur : Mark Hutchings  
 Approuvé par : Stanislas Husson



Ceci est notre Communication sur le Progrès sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Thèmes	Suggestions	Demandeurs	Réponses	Avis de la direction	Etape de l'action	Date de réalisation
1 Amélioration de la sécurité	Les barrières du quai sont insuffisantes à la sécurité	Daniel OSSART	Nous étudions le danger constaté afin de trouver une solution permettant de l'éliminer	Favorable	Etude en cours pour améliorer ce risque	
2 Amélioration de la communication	Rétablir la communication entre la Direction et les services	Cathy BERTIN	Nous travaillons en permanence afin d'améliorer la communication intra-ollinnit, n'hésitez pas à nous faire part de suggestions pratiques qui pourraient participer à cette amélioration	Favorable	Réalisée	sept-20
3 Amélioration sociales	Avoir la possibilité de choisir ses horaires de travail. Mettre en place un planning par équipe à la semaine pour qu'il y ait toujours une personne présente jusqu'à 18h00 pour répondre au téléphone. Cela nous permettrait de temps en temps de commencer plus tôt, avoir une pause plus courte le midi et finir plus tôt le soir	Anonyme	Nous n'envisageons pas cette possibilité actuellement.	Défavorable	Ø	
4 Amélioration de la sécurité	Suivre à la crise sanitaire, mettre en place un système de télétravail par roulement pour qu'il y ait moins de personnes présentes dans les bureaux et donc moins de risque de contamination	Anonyme	Nous n'envisageons pas cette possibilité actuellement.	Défavorable	Ø	
5 Autre	Il serait bien de mettre en place des bandes blanches sur le parking pour que les salariés se garent correctement et qu'il y ait de la place pour tout le monde	Carole LAURENT	Les places matérialisées sur le parking sont celles imposées par le permis de construire. Notre parking actuel ne peut contenir plus de places. Le stationnement en dehors des places étant toléré, nous comprenons sur la responsabilité de chacun pour se garer respectueusement des autres usagers. D'autres places sont également disponibles tout le long de la rue.	Défavorable	Ø	
6 Amélioration de la communication	Mettre en place des vis ma vie : sur des journées complètes de manière à découvrir le différents métiers chez Olinn, sur volontariat	Corinne DECHAUD	Nous n'envisageons pas cette possibilité actuellement.	Défavorable	Ø	
7 Amélioration des actions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	Serait-ce plus écologique de mettre en place des sèche-main (idéalement silencieux), plutôt que d'utiliser du papier ?	Anonyme	Demande de devis en cours	Favorable	Réalisée Sèche main achetées. Installation faite sous 15 jours	juin-20
8 Amélioration des actions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	Proposer aux salariés, pour qui cela est possible, de télétravailler au moins une journée par semaine pour limiter la pollution engendrée par les trajets en voiture	Anonyme	Nous n'envisageons pas cette possibilité actuellement.	Défavorable	Ø	
9 Amélioration sociales	Mettre en place une salle de pause dans le bâtiment 1 pour se reposer ou discuter avec ses collègues de travail ou bien pour manger	Anonyme	L'espace disponible étant limité, nous n'envisageons pas un tel aménagement, les locaux du bâtiment deux étant par ailleurs existants	Défavorable	Ø	
10 Amélioration des postes de travail	Avec les nouvelles poubelles, pourrions-nous avoir accès à des sacs poubelles ? Les binômes resteraient plus propres et cela faciliterait l' tâche des personnes qui so occupent de les vider	Fabien HELLER	Sacs achetés et fournis	Favorable	Réalisée Sacs poubelles disponibles à la demande auprès de Marion	Aout 2020
11 Amélioration sociales	Demander aux salariés s'ils seraient intéressés pour faire un covoiturage et mettre en relation ceux qui sont intéressés et habitant dans la même ville. Ce serait plus écologique et cela permettrait de créer des liens entre collègues	Anonyme	Nous soumettons cette suggestion au CSE afin qu'il puisse organiser une 'mise en relation' des collègues intéressés.	transmis au CSE		
12 Amélioration sociales	Mettre en place une salle de repos pour se détendre et favoriser les échanges entre collaborateurs (salon, fauteuils de massage avec minuterie dans les deux bâtiments)	Corinne DECHAUD	Nous soumettons cette suggestion au CSE afin qu'il étudie les possibilités.	transmis au CSE		
13 Autre thème d'amélioration	Pourriez-vous réfléchir pour qu'on puisse avoir des masques en tissu avec le logo Olinn ?	Cathy BERTIN	L'idée est transmise à l'équipe marketing/communication	Favorable	Etude en cours	
14 Amélioration des postes de travail	Mettre à disposition une caisse avec des outils type brossage afin d'éviter des dépenses inutiles, qui sera disponible sur place.	Daniel OSSART	Boîte à outils équipée au bureau de Luc	Favorable	Réalisée	
15 Amélioration de la sécurité	Al étage, au niveau du monte-charge installer une lumière	Geoffrey WERNER	Eclairage à adapter	Favorable	Etude en cours	
16 Autre thème d'amélioration	Voir pour l'ajout d'une garderie dans l'enceinte de la société pour les familles qui ont des enfants en bas âge	Cathy BERTIN				
17 Amélioration sociales	Mise en place de ticket restaurant	Quentin PESSONNE				
18 Amélioration sociales	Mise en place de ticket restaurant	Anthony KUREK				
19 Amélioration de la communication	La communication n'a pas l'air de passer correctement, des informations essentielles ne circulent pas pour effectuer notre travail correctement.	Cathy BERTIN				
20 Amélioration des postes de travail	Ajouter un distributeur d'eau au dépôt du bâtiment 2	Anonyme		Favorable	Réalisée depuis Juillet 2021	

# GLOBAL COMPACT COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Rédacteur : Marion Lopez  
Vérificateur : Mark Hutchings  
Approbateur : Stanislas Husson

**Olinn**  
EQUIPMENT AS A SERVICE

DOC\_Q11\_11\_V0

Date : 23/08/2021



Ceci est notre Communication sur le Progrès sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

## II. PRINCIPES RELATIFS AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : L'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

### a) Notre évaluation, nos objectifs

- Respecter du Code du Travail applicable.
- Encourager la diversité.
- S'abstenir de recourir au travail des enfants ou à toute forme de travail forcé.
- Respecter de la parité homme femme.
- Favoriser la polyvalence des salariés.
- Protéger leurs salariés en matière d'hygiène et de sécurité.
- Lutter quotidiennement contre les accidents du travail.
- Collaborer avec la médecine du travail.
- Mettre en place un plan d'Intéressement aux bénéficiaires.
- Former régulièrement des salariés.
- Accueillir des jeunes en stage
- 

### b) Nos actions accomplies

- 89,77 % de nos salariés ont un poste à temps complet, 10,23 % de nos salariés ont un poste à mi-temps ou ¼ temps dû à l'entreprise adaptée que nous sommes
- Nous n'employons aucun salarié de moins de 16 ans.
- Contrôles SOCOTEC pour la sécurité électrique et obtention du Q18 pour le premier établissement.
- Du personnel d'âges et sexes variés a été intégré : 23 femmes et 50 hommes, de 20 à 60 ans.
- Les affiches de sensibilisation au recyclage, à la sécurité et mesures de lutte contre la pandémie sont disposées dans les locaux.
- Mise en place d'un tableau de polyvalence des savoirs et des compétences.
- Mise à disposition d'un réfectoire permettant aux salariés de déjeuner sur place.
- Mise à disposition d'équipements de protections individuelles.
- Mises à jour et diffusion des fiches de prévention de la pénibilité au travail, des fiches de poste, du document unique d'évaluation des risques, de l'ergonomie des postes de travail contre les Troubles Musculo Squelettiques.
- Veille réglementaire et technique.
- L'entretien individuel annuel entre le salarié et la direction permet de faire le point sur les conditions de travail, les désirs de formation et les acquisitions de compétences.

# GLOBAL COMPACT COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Rédacteur : Marion Lopez  
Vérificateur : Mark Hutchings  
Approbateur : Stanislas Husson

**Olinn**  
EQUIPMENT AS A SERVICE

DOC\_Q11\_11\_V0

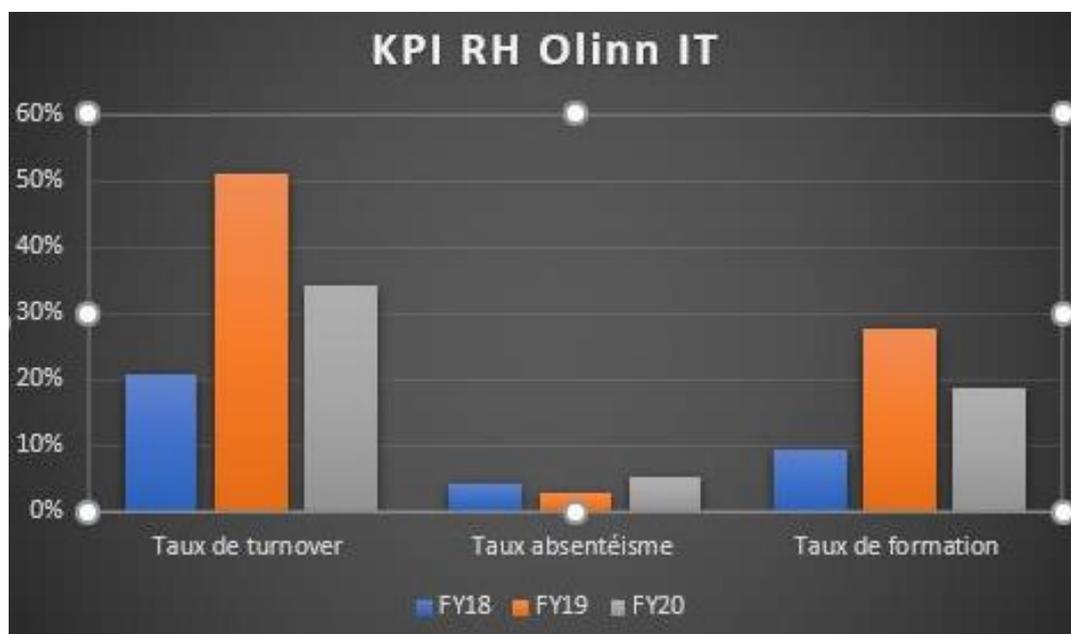
Date : 23/08/2021

## c) Nos indicateurs

Indicateurs	Objectifs
Taux de turn-over (ratio départs/embauches)	<b>0,2 %</b>
Effectif salarié (répartition H/F)	<b>50 % H / F</b>
Maintien du taux des Travailleurs Handicapés	<b>55 %</b>
Nombre d'heures de formation	<b>2 536 heures</b>

## d) Piste de progrès

Turn Over :



2018 : 10 sorties pour 10 entrées

2019 : 15 sorties pour 34 entrées

2020 : 18 sorties pour 28 entrées

Les sorties de 2019, bien qu'elles soient assez nombreuses, sont largement dues à des ruptures de période d'essai ou à des CDD non reconduits, et ne peuvent être imputés à une instabilité humaine de la société.

Comme en 2019, l'année 2020 compte de nombreuses sorties. Cependant le motif de ses sorties reste inchangé par rapport à l'année précédente.

Trois contrats CDD sont utilisés en renforts sur des postes de logistique durant les mois de juillet et août pour maintenir un effectif correct pendant la période de congés.

# GLOBAL COMPACT COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Rédacteur : Marion Lopez  
Vérificateur : Mark Hutchings  
Approbateur : Stanislas Husson

**Olinn**  
EQUIPMENT AS A SERVICE

DOC\_Q11\_11\_V0

Date : 23/08/2021

Nombre d'heure de formation passée en 2020 (incluant les alternants) :

2019 : 93816 heures de formation - 28 %

2020 : 75048 heures de formation - 19%

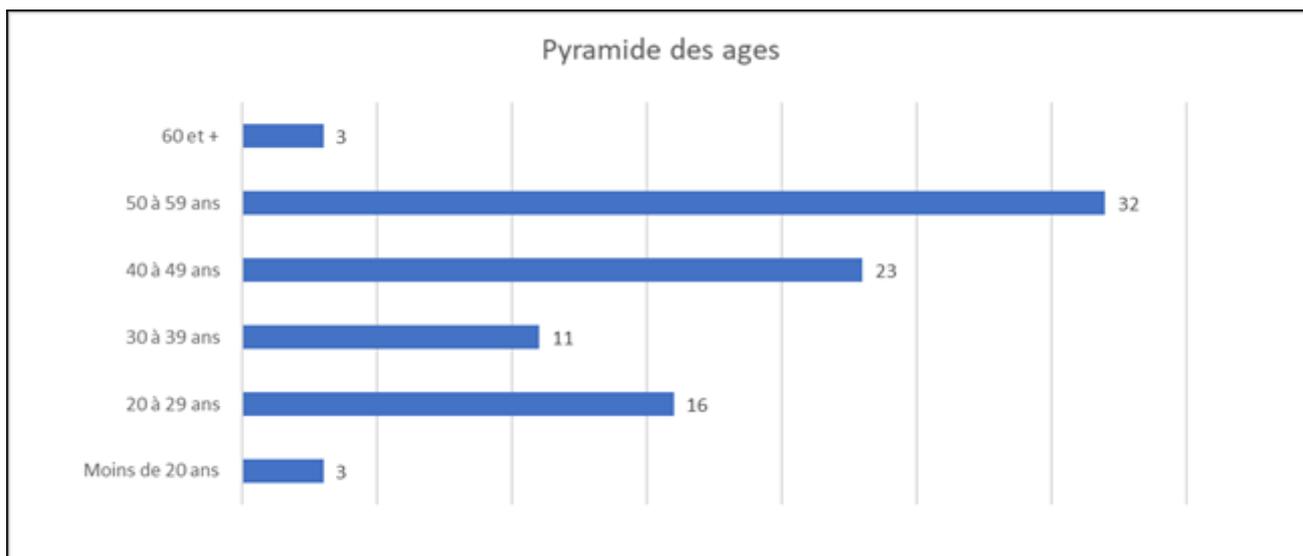
En 2020, le nombre d'heure de formation est en baisse car une alternante termine sa première année de Master le 31 mars 2020 et reprenant sa nouvelle année seulement le 01 septembre 2020.

Effectif salarié (répartition H/F) : 2020 :

- Hommes : 69.47%
- Femmes : 30.53 %

Maintien au-dessus du taux légal de 55% de Travailleurs Handicapés :

Taux maintenu à 62% de travailleurs handicapés, pour 38 % de travailleurs non handicapés



# GLOBAL COMPACT COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Rédacteur : Marion Lopez  
Vérificateur : Mark Hutchings  
Approbateur : Stanislas Husson

**Olinn**  
EQUIPMENT AS A SERVICE

DOC\_Q11\_11\_V0

Date : 23/08/2021

## III. PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe 8 : A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : A favoriser la mise au point de la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### a. Notre évaluation, nos objectifs

- Respecter le code de l'environnement en vigueur.
- Certification ISO 14001
- Afficher sa politique environnementale
- Trier les déchets qui sont collectés puis traités.
- Tenir à jour ses indicateurs environnementaux.
- Sensibiliser ses salariés à la préservation de l'environnement.
- Favoriser le développement local.

### b. Nos actions accomplies

- Mise en place, avec Aubord Recyclage d'une benne permettant de séparer le carton du plastique.
- Revente du matériel pour une nouvelle utilisation adaptée à leur vétusté ou recyclage auprès de professionnels.
- Sensibilisation auprès de tous les collaborateurs à la consommation d'énergie en régulant l'utilisation des ressources :
  - Extinction des ordinateurs durant la pause déjeuner ou lors du départ de l'entreprise.
  - Extinction des photocopieurs chaque soir.
- Impression en recto-verso lorsque possible
- Choix de fournisseurs engagés dans une démarche de responsabilité sociétale.
  
- Mise en place de bacs de recyclage des masques

### c. Nos indicateurs

- Consommation électrique EDF et EAU
- 77 % revente matériel reconditionnés
- 18 fournisseurs engagés dans une démarche de RSE



Ceci est notre Communication sur le Progrès sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

# GLOBAL COMPACT COMMUNICATION SUR LE PROGRES

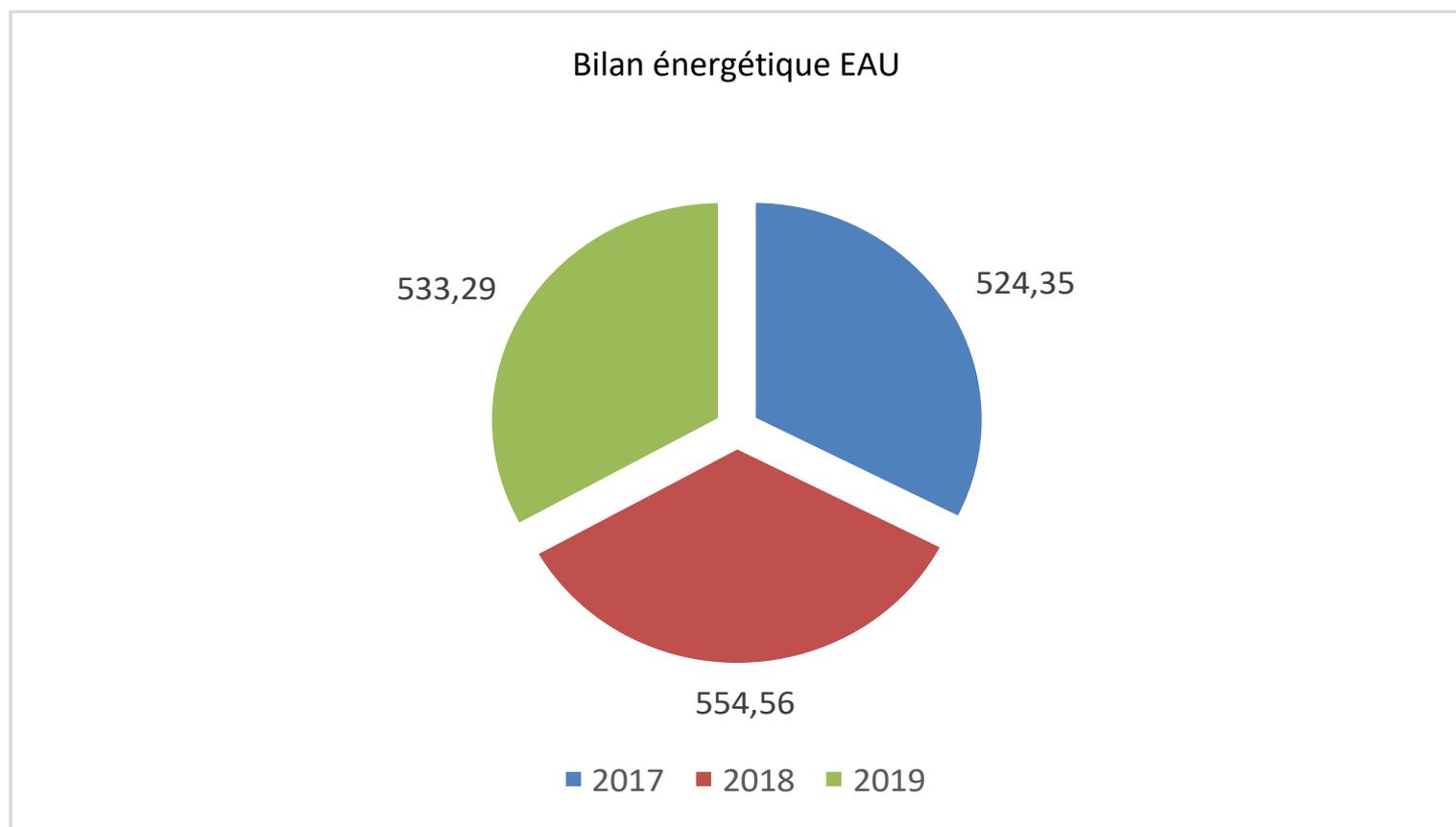
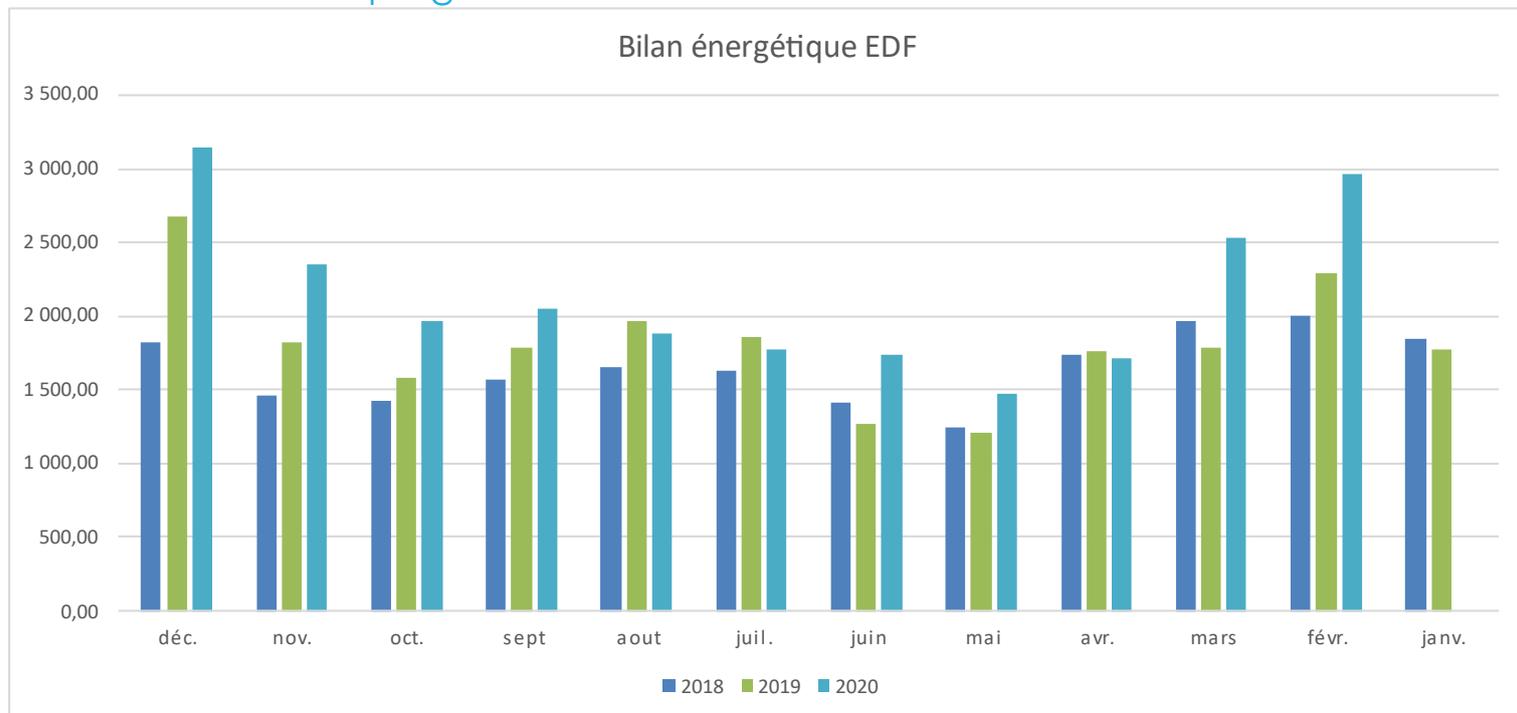
Rédacteur : Marion Lopez  
Vérificateur : Mark Hutchings  
Approbateur : Stanislas Husson

**Olinn**  
EQUIPMENT AS A SERVICE

DOC\_Q11\_11\_V0

Date : 23/08/2021

## d. Piste de progrès



# GLOBAL COMPACT COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Rédacteur : Marion Lopez  
Vérificateur : Mark Hutchings  
Approbateur : Stanislas Husson

**Olinn**  
EQUIPMENT AS A SERVICE

DOC\_Q11\_11\_V0

Date : 23/08/2021



Ceci est notre Communication sur  
le Progrès sur la mise en œuvre des  
principes du Pacte mondial des  
Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur  
son contenu.

## PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

### a. Notre évaluation, nos objectifs

- Soutient la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la corruption.
- Respect des lois anti-corruption et la réglementation en vigueur.
- Proscrire toute forme de corruption dans l'exécution de ses contrats.
- Exploiter son activité avec honnêteté.
- Ne se livrer à aucun acte de corruption.
- Obéir aux règles de la libre concurrence.

### b. Nos actions accomplies

- Aucun acte de corruption n'a été entrepris.

### c. Nos indicateurs

- Nombre de litiges juridiques en cours = 0.

### d. Piste de progrès

- RAS